

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 26/04/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale - ARASS
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin chargé de la coordination médicale des mesures d'entrée et de surveillance sanitaire aux frontières
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE :
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE :
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : HORS POSTE CENTRE DE TRAVAIL : 385
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV - Tahiti - Papeete - Agence de régulation de l'action sanitaire et sociale - ARASS - 63, rue du commandant Destremeau - Immeuble LO, face au temple protestant de Paofai
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin supervise et coordonne les missions de contrôle des mesures d'entrée et de surveillance sanitaire aux frontières. Il participe à la préparation et à la réponse aux menaces, alertes et crises sanitaires, en collaboration avec les autorités compétentes de l'Etat et de la Polynésie française.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres : NOMBRES : 3 2 1
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de l'ARASS
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique avec scanner relié à une photocopieuse en réseau, 1 poste téléphonique
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Poste demandant d'une disponibilité importante ; - Déplacement sur le terrain et horaire décalé en fonction des obligations du service ; - Prévoir des horaires les soirs et week-end ; - Compte tenu de son niveau de responsabilité, le titulaire du poste n'est pas soumis à un horaire particulier. Il lui appartient d'organiser son temps de travail, en relation avec sa hiérarchie, afin de mener à bien ses missions.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : - Organiser les missions de contrôle des mesures d'entrée et de surveillance sanitaire aux frontières ; - Assurer une présence médicale de l'ARASS à la plateforme de guichet unique de gestion des demandes des personnes arrivant en Polynésie française par voie aérienne ; - Superviser le personnel dédié à l'instruction des demandes d'entrée en Polynésie française ; - Participer à l'évolution des dispositifs de surveillance dans le cadre de la gestion de crise sanitaire du covid ; - Assurer une présence médicale de l'ARASS à l'aéroport de Tahiti ; - Assurer une présence médicale de l'ARASS à la plateforme Covid.

14	ACTIVITES ANNEXES : - Participer aux actions de lutte contre la Covid en lien avec les professionnels de santé du Pays.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES:	S	A	E
	- Connaître l'organisation du système de santé polynésien et des réseaux professionnels ;		X	
	- Maîtriser la méthodologie de projet ;	X		
	- Savoir élaborer un tableau de bord pour fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives ou individuelles ;			X
	- Maîtriser les outils de bureautique (Word, Excel, PowerPoint) ;		X	
	- Avoir des capacités rédactionnelles ;			X
	- Savoir conduire et animer des réunions ;			X
	- Analyse des pratiques professionnelles ;			X
	- Mise en œuvre des changements organisationnels ;			X
	- Animation et développement du réseau professionnel et partenarial ;			X
	- Sens des relations humaines et publiques ;			X
	- Savoir gérer les conflits ;			X
	- Manager une équipe.		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expériences et/ou connaissances professionnelles en santé publique / de l'ensemble des acteurs de santé en Polynésie française
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : non
----	---

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 1 an
----	--

Le directeur,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :